

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN**

RÈGLEMENT NUMÉRO 396

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE
120 000 \$ POUR FAIRE L'ACHAT DE BACS ROULANTS POUR
LES ORDURES**

ATTENDU QUE la municipalité doit répondre aux objectifs
gouvernementaux concernant la gestion de ses matières
résiduelles sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit modifier son mode de ramassage des
ordures afin de favoriser la récupération des matières
résiduelles et aussi pour réduire ses coûts d'opération;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'effectuer un emprunt pour payer le coût
d'achat de bacs roulants pour récupérer ses ordures:

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la session régulière du
11 juillet 2005 :

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Michel Daniel, conseiller
appuyé par Pâquerette Masse, conseillère

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le règlement suivant soit et est adopté.

ARTICLE 1 : Le préambule fait partie intégrante du présent
règlement.

ARTICLE 2 : Le conseil est autorisé à acheter des bacs roulants pour
récupérer les ordures, conformément au devis préparé
par monsieur Daniel Vendette, inspecteur municipal,
en date du 5 juillet 2005, lequel fait partie intégrante
du présent règlement à l'annexe A.

ARTICLE 3 : Le conseil autorise une dépense n'excédant pas la
somme de cent vingt mille dollars (120 000\$) et, pour
se procurer cette somme, autorise un emprunt par
billets pour une période de 5 ans;

ARTICLE 4 : Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les logements et/ou les résidences de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur nombre telle qu'il apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SESSION DU
8 AOÛT 2005

Jacques Brien,
Maire suppléant

Pierre Delage,
directeur général /
secrétaire-trésorier

Annexe A
Règlement numéro 396

Municipalité de Val-Morin

Bordereau des quantités et des prix unitaires

FOURNITURE DE BACS GRIS ROULANTS DE 360 LITRES DE CAPACITÉ

Quantité	Prix unitaire	Total
2000 bacs gris de 360 litres	X _____ \$ =	_____ \$
	T.P.S. 7%	_____ \$
	T.V.Q. 7,5%	_____ \$
	Total :	_____ \$

La Municipalité se réserve le droit de diminuer ou d'augmenter les quantités de cette soumission en appliquant les prix unitaires en conséquence.

Le soumissionnaire déclare de plus qu'il accepte toutes les conditions et spécifications contenues dans l'avis aux soumissionnaires, les cahiers de charges et le formulaire de soumission et consent à ce que tous les détails mentionnés le lient.

Dans l'éventualité qu'une erreur quelconque se présente dans le calcul du coût total de la soumission, nous considérerons le prix unitaire pour corriger le montant total, faisant foi du montant réel de la soumission.

Nom de la société : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____
Fax : _____

Signé le _____ 2005

Avis : Si le soumissionnaire est une société à responsabilité limitée, il doit attacher à sa formule de soumission un extrait de procès-verbal des directeurs de la société, autorisant la signature du contrat et des documents relatifs.

Annexe A
Règlement numéro 396

Municipalité de Val-Morin

**Conformité des spécifications des bacs
et de la soumission**

FOURNITURE DE BACS GRIS ROULANTS DE 360 LITRES DE CAPACITÉ

Spécifications	Conforme Oui ou Non	Commentaires
Procédé d'injection en polyéthylène haute densité		
Bacs roulants pouvant contenir une portion de résine recyclée – spécifier le % si le cas		
Épaisseur minimale des parois de 0,445cm		
Résistance thermique de -35°C à 45°C		
Manufacturé selon les normes CSP		
Bac de forme conique, emprise de 3 ^e génération pour automatisation		
Couvercle de forme convexe fermant de manière continue sur le bac avec bord d'étanchéité		
Parois intérieures et extérieures lisses et uniformes		
Résistant aux produits chimiques domestiques et aux U.V.		
Bord d'usure sous le fond du bac		
Prise européenne à peigne		
Roues – diamètre de 300 mm (± 12 pouces) en caoutchouc		
Essieux galvanisés et d'un diamètre de 22 mm (± 7/8 pouce)		
Couleur – gris		
Chèque de 10% inclus ou cautionnement		
Garantie 10 ans		
Livraison 90 jours ouvrables maximum		